



Professionalisation des études

Préparer le devenir professionnel des étudiants fait partie intégrante des missions de l'université et lui impose d'assurer la transition entre formation et emploi, afin de mieux répondre à deux défis essentiels : la démocratisation et l'insertion professionnelle. La démocratisation de l'enseignement supérieur induit l'ouverture à des publics de plus en plus hétérogènes et l'intégration large d'adultes en formation continue, par développement du processus de validation d'acquis professionnels. L'insertion professionnelle des étudiants nécessite la prise en compte dans la formation des métiers émergents. Le marché de l'emploi, traduisant les évolutions sociétales et démographiques, est porteur de profils nouveaux auxquels les formations par alternance et par apprentissage peuvent apporter une réponse.

Le but de la professionnalisation est de conduire un étudiant à devenir un professionnel qualifié à la fois sur son savoir et sur son savoir-faire. La professionnalisation vise le développement du potentiel d'adaptation d'un individu, non seulement en termes d'emplois, mais aussi aux plans social et professionnel.

L'université, comme l'ensemble du système éducatif, ne peut plus être un lieu d'élaboration et de transmission du savoir indépendant de la société, mais un espace d'échanges permanents entre chercheurs, enseignants, usagers, entreprises, collectivités publiques et autres partenaires sociaux.

A travers la professionnalisation, c'est tout le système universitaire qui est confronté à un indispensable mouvement d'adaptation. La professionnalisation impose d'assurer l'interaction et la synergie entre disciplines professionnelles et disciplines fondamentales, ainsi qu'entre disciplines professionnelles connexes. Les enseignements doivent mettre les étudiants au contact de problématiques technologiques et professionnelles à travers une large place faite à l'innovation pédagogique et à la mise en œuvre professionnelle (projets, études de cas, accès à des plates-formes technologiques...). La création de formations professionnelles doit répondre à des critères de cohérence du dispositif universitaire, et correspondre à une professionnalisation véritable du cursus s'accompagnant d'outils pédagogiques et de moyens adaptés. La délivrance d'un diplôme doit tout à la fois répondre à un référentiel de connaissances et à un référentiel de compétences.

La formation professionnelle ne doit pas être l'apanage du secteur marchand. Cela impose une coopération entre mi-lieux professionnels (publics, privés, associatifs...) et établissements de formation, en évitant toute subordination.

Les formations technologiques et professionnelles doivent également servir de levier au développement local, en irriguant le tissu économique par l'apport de savoirs innovants aux entreprises, aux collectivités et à tous les organes de la société civile. Les acteurs professionnels, en contrepartie, doivent permettre le développement des mises en situation professionnelle en termes d'accueil de stagiaires, copilotage de projets d'études, interventions dans l'enseignement pour l'initiation aux pratiques du métier. La qualité du stage est un élément essentiel de ce type de formation.

Si la place de filières professionnelles dans l'enseignement supérieur se justifie par la demande sociale, il faut se garder d'isoler les formations professionnelles au sein des ensembles universitaires dont la vocation pluridisciplinaire doit être plus que jamais réaffirmée. Le Sgen-CFDT continuera à œuvrer pour la structuration et la cohérence d'ensemble du processus de formation afin de garantir à tous les étudiants qui le souhaitent et qui en ont les capacités les passerelles entre les différents niveaux et les différentes disciplines leur permettant d'optimiser leurs ressources personnelles.